

# Ils sont à l'écoute de votre projet !



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES DEUX-SÈVRES  
13 Bd Edgar Quinet - 79200 PARTHENAY  
06 16 44 66 45 ou 06 15 56 63 29 - [www.cci79.com](http://www.cci79.com)



CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DES DEUX-SÈVRES  
Espace Entreprendre en Gâtine - 1 rue d'Abrantes 79200 Parthenay  
05 49 71 26 21 - [www.cma-niort.fr](http://www.cma-niort.fr)



CLUB DES ENTREPRENEURS DU PAYS DE GÂTINE  
13 Bd Edgar Quinet - 79200 PARTHENAY  
05 49 71 26 75 - [www.entrepreneurs-gatine.fr](http://www.entrepreneurs-gatine.fr)

## Notre territoire



46 boulevard Edgar Quinet  
BP 505 - 79208 PARTHENAY cedex  
05 49 64 25 49



# Ensemble, faisons pousser vos projets d'entreprise



2 dispositifs  
pour créer,  
développer  
ou reprendre  
une entreprise



CREATION esprit'pô

# À chaque projet son dispositif !

## FONDS GÂTINE INITIATIVE

Ce dispositif permet aux entrepreneurs en création ou en phase de développement de pouvoir renforcer leur fonds propres en bénéficiant d'un prêt d'honneur à 0% dont le montant peut atteindre 8 000€.

### POUR QUI ?

- Les TPE de tout secteur d'activité, installées ou en cours d'installation sur le territoire du Pays de Gâtine
- Les entreprises en phase de création ou créées depuis moins de 3 ans
- Les entreprises en phase de reprise ou reprises depuis moins d'un an

### LES DÉMARCHES

Le Pays de Gâtine assure le suivi et l'animation de ce dispositif et vous aidera et conseillera pour le montage du dossier de demande d'aide.

Un comité d'engagement des prêts, composé essentiellement d'entrepreneurs sera ensuite réuni pour auditionner les porteurs de projets et prendre une décision quant à l'octroi du prêt.

*Ce prêt à la personne doit être versé par le bénéficiaire soit sur le compte courant de l'entreprise, soit sur le compte courant d'associés.*



## FOND FISAC

Ce dispositif, financé par l'Etat et les communautés de communes du Pays de Gâtine, a été mis en place pour soutenir le développement des TPE grâce à une subvention à l'investissement et/ou une aide gratuite au conseil dispensé par les chambres consulaires.

### POUR QUI ?

- Les entreprises de moins de dix salariés et avec un chiffre d'affaires inférieur à 1 000 000€
- Les artisans, commerçants, réalisant une activité de production, de service de proximité, de commerce de détail ou de gros (à l'exclusion du commerce de gros industriel) en phase de développement
- Les porteurs d'un projet de reprise de fonds de commerce

### EXEMPLES

« Je suis commerçant et je veux réaménager mon magasin »

« Je suis artisan et j'ai besoin de me doter de nouvelles machines... »

« Je suis artisan ou commerçant je voudrais bénéficier d'un diagnostic de mon entreprise »

« Je suis artisan ou commerçant et j'aimerais me démarquer par une démarche de qualité »

*Sont exclus : les pharmacies, les opticiens, les banques, les assurances, les agences immobilières, l'hôtellerie, les professions libérales, les agences de voyages.*

### LES DÉMARCHES

Le Pays de Gâtine assure le suivi et l'animation de ce dispositif et vous aidera et conseillera pour le montage du dossier de demande d'aide.

un comité de pilotage, après audition du porteur de projet, accorde ou non le financement.

